



Je dois rendre une sommes d'argent depuis plus d'un ans

Par **jennyferhebert**, le **18/05/2010** à **19:35**

Bonjour,

j'ai eu un accident de travail le 13 octobre 2008 en me rendant chez un patient en voiture, une dame m'est rentré dedans.

par là suite j'ai reçu la somme de 500 € de la part de l'assurance de la dame pour les dommages et ensuite l'assurance de mon travail ma demander d'envoyer les papiers de mon accidents pour passer devant un medecins pour la perte de travail et l'expertise après l'accident, ce medecins m'as donc verser la somme de 717€.

ensuite au mois de mai 2010 donc plus d'un ans après, l'assurance de la dame, me redemande cette somme, car je ne devais pas toucher deux sommes pour les memes raisons. est ce vrai que nous ne pouvons pas toucher deux indemnité pour le même préjudice?

on t'il le droit de me redemander cette sommes plus d'un ans après?

merci de me répondre